

CHARTRE ETHIQUE



La culture de Sodern, façonnée par son histoire et par la passion qui caractérise ses équipes, s'accompagne de principes qui forment le socle éthique de notre société. Le respect de ces principes, indissociables de notre culture d'entreprise, est prioritaire et ne saurait faire l'objet de compromis.

L'expertise et la motivation de ses collaborateurs constituent les principales forces de Sodern. Ces forces ne peuvent être préservées que dans un cadre qui promeut le développement individuel et s'enrichit de la diversité des talents. Aussi, entretenir un dialogue ouvert et constructif au sein de l'entreprise est pour moi une nécessité. Parce que nous sommes passionnément tournés vers l'avenir, nous sommes également pleinement conscients de l'impératif écologique qui exige que nous agissions aujourd'hui afin de ne pas compromettre demain.

Entreprise partenaire de l'État, qui occupe une place stratégique dans la structure de la Défense nationale, Sodern est pleinement consciente du devoir de discrétion et de l'impératif de fiabilité qui pèsent sur elle. Aussi, la protection des actifs et des informations, ainsi que la recherche d'une qualité totale sont au cœur de nos préoccupations.

Entreprise pleinement orientée vers ses clients, dont la satisfaction est notre objectif principal, Sodern entend mettre en œuvre une pratique irréprochable des affaires. Le respect du client et de la chaîne de sous-traitants, la transparence et la volonté d'être un compétiteur loyal vis-à-vis de nos concurrents guident notre action quotidienne.

Ces principes contribuent à maintenir notre tradition d'intégrité, source de fierté pour nos équipes, et s'accordent parfaitement avec notre recherche d'efficacité et de performance.

Comptez donc sur mon engagement, comme sur celui de l'ensemble des collaborateurs de Sodern, pour préserver ces valeurs et s'assurer de leur respect inconditionnel.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized oval shape followed by a long horizontal stroke that tapers to the right.

Franck Poirier

CHARTRE ETHIQUE SODERN

1.	Mettre en oeuvre une pratique éthique des affaires	4
1.1.	Tolérance zéro en matière de corruption.....	4
1.2.	Cadeaux et invitations.....	4
1.3.	Identifier et gérer les conflits d'intérêts.....	4
1.4.	Lutte contre le blanchiment	4
1.5.	Exercer une concurrence loyale.....	4
1.6.	Respecter nos clients.....	5
1.7.	Notre engagement envers la qualité et la sécurité des produits	5
1.8.	Respecter les réglementations de contrôle des exportations.....	5
1.9.	Respecter les réglementations en matière de défense.....	5
1.10.	Coopérer avec les autorités	5
1.11.	Traiter les fournisseurs et sous-traitants équitablement	5
1.12.	Maintenir des relations de confiance avec nos actionnaires.....	6
1.13.	Respect de l'environnement, (Eco-efficacité – développement durable).....	6
2.	Protéger les actifs et les informations.....	6
2.1.	Protéger les actifs.....	6
2.2.	Maintenir l'exactitude des documents de gestion	7
2.3.	Protéger les informations des tiers	7
2.4.	Négocier des titres.....	7
2.5.	Gérer la communication interne et externe	7
3.	Ecouter nos collaborateurs.....	8
3.1.	RESPECTER AUTRUI.....	8
3.2.	Encourager NOS talents	8
3.3.	Promouvoir la diversité	8
3.4.	Encourager un dialogue ouvert	8
3.5.	Assurer l'hygiène et la sécurité sur le lieu de travail.....	8
3.6.	Protéger les données personnelles	8

1. METTRE EN OEUVRE UNE PRATIQUE ETHIQUE DES AFFAIRES

Sodern entend mettre en œuvre une pratique irréprochable des affaires. Notre approche est basée sur le respect du client et de la chaîne de sous-traitants, sur la volonté d'être un compétiteur loyal et un acteur responsable sur le plan environnemental et social.

1.1. TOLERANCE ZERO EN MATIERE DE CORRUPTION

Notre solide réputation d'intégrité constitue l'un de nos actifs les plus précieux, lequel pourrait être compromis par toute faute éthique commise par l'un de nos collaborateurs ou par un tiers. Aussi, nous considérons la lutte contre la corruption comme un enjeu critique pour Sodern.

Nous ne tolérons aucune pratique pouvant être assimilée à un acte de corruption. Nous nous abstenons d'offrir, tenter d'offrir, autoriser ou promettre tout type de pot-de-vin, paiement de facilitation ou rétrocommission, à un agent public ou un organisme privé dans le but d'obtenir ou de conserver un marché ou un avantage indu. Au même titre, nous ne sollicitons ni n'acceptons en aucun cas de pot-de-vin ou de rétrocommission de la part d'un agent public ou d'un organisme privé.

Par ailleurs, nous n'engageons jamais un tiers pour effectuer une quelconque action que nous ne pouvons pas entreprendre nous-mêmes de manière éthique ou légale.

Pour tout besoin, interrogation ou demande, nos collaborateurs sont invités à se tourner systématiquement vers notre *Compliance Officer*.

1.2. CADEAUX ET INVITATIONS

Les gestes commerciaux, tels que les cadeaux et invitations offerts à ou reçus de clients, de fournisseurs et autres partenaires commerciaux, doivent refléter des relations d'affaires normales. En aucun cas ils ne peuvent influencer, ou donner l'impression d'influencer une décision commerciale.

Le bon sens et la prudence sont toujours de mise dans ces situations. En cas de doute sur l'opportunité d'offrir ou d'accepter un cadeau particulier, nos collaborateurs doivent solliciter l'avis de notre *Compliance Officer*.

1.3. IDENTIFIER ET GERER LES CONFLITS D'INTERETS

Dans le cadre de nos efforts visant à protéger la réputation de Sodern et de nos actionnaires, nous évitons les situations où nos intérêts personnels interfèrent, ou peuvent sembler interférer, avec notre capacité à remplir nos fonctions sans parti pris. Si nous ne pouvons pas éviter un conflit d'intérêts, nous en faisons part à notre responsable hiérarchique ainsi qu'au *Compliance Officer*.

Nous exerçons une vigilance toute particulière lors du recrutement de collaborateurs qui sont, ou ont été, des agents publics ou des fonctionnaires de l'État, dans le respect de la réglementation française en matière de déontologie des agents de l'État.

1.4. LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

Sodern s'engage à se conformer aux lois applicables en matière de lutte contre le blanchiment. En conséquence, Sodern conduit ses activités uniquement avec des clients ayant bonne réputation, dont les activités sont légales et dont les fonds ont, à notre connaissance une origine légale.

1.5. EXERCER UNE CONCURRENCE LOYALE

Nous croyons en une concurrence loyale et devons agir dans le plus strict respect des lois sur la concurrence (ainsi dénommées « règles anti-concurrence ») applicables dans les pays où nous intervenons. Ces lois interdisent les accords ou comportements susceptibles de restreindre ou d'altérer la concurrence.

Nous croyons en une concurrence loyale et agissons conformément, excluant fermement tout accord, comportement, échange ou divulgation d'informations commercialement sensibles concernant des concurrents, des clients ou des fournisseurs susceptibles de restreindre ou d'altérer la concurrence ou le commerce.

1.6. RESPECTER NOS CLIENTS

Nous nous engageons à traiter honnêtement et équitablement tous nos clients, quelle que soit la taille de leur entreprise, et à honorer nos engagements contractuels.

L'indépendance opérationnelle de Sodern a été garantie par son actionnaire principal, preuve de notre stricte neutralité vis-à-vis des maîtres d'œuvre du domaine spatial et gage de préservation de la confidentialité de nos échanges commerciaux.

1.7. NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA QUALITE ET LA SECURITE DES PRODUITS

Nous n'acceptons aucune concession concernant la qualité ou la sécurité de nos produits. Le maintien de normes élevées de sécurité des produits est dans notre intérêt comme dans celui de nos clients et de l'industrie aérospatiale en général.

Nous respectons l'ensemble des règles et procédures relatives aux contrôles qualité qui régissent nos responsabilités.

La sécurité et la qualité des produits dépendent en grande partie des retours d'information. Nous signalons ainsi en toute transparence les anomalies ou écarts de processus, stoppons et résolvons tout problème lié à la qualité et la sécurité, puis proposons des mesures de prévention et d'amélioration adaptées.

Sodern est certifié ISO 9001 et EN 9100.

1.8. RESPECTER LES REGLEMENTATIONS DE CONTROLE DES EXPORTATIONS

Sodern achète et vend de par le monde des produits, équipements, services, et informations. Nous sommes détenteurs d'un savoir-faire critique, qui constitue notre actif principal et présente un intérêt stratégique pour nos clients, notamment pour l'État français au regard de la nature duale de nos activités. Par conséquent, nous sommes conscients de la nécessité de limiter notre exposition aux risques liés à nos activités d'importation et d'exportation. Nous respectons les procédures de contrôle des exportations et veillons à être parfaitement en règle avec les réglementations en vigueur.

1.9. RESPECTER LES REGLEMENTATIONS EN MATIERE DE DEFENSE

De par ses activités liées à la sécurité défense, il est vital que nous respections strictement l'ensemble des règles et réglementations applicables en cette matière.

En particulier, nous veillons avec un soin particulier et une grande vigilance à protéger les informations classées par l'État et requérant des habilitations spécifiques.

Nos collaborateurs sont informés qu'ils ont le devoir de signaler tout incident ou toute utilisation abusive, réelle ou présumée, de ces informations, matériels ou données à notre Officier de Sécurité.

1.10. COOPERER AVEC LES AUTORITES

Nous nous conformons à la législation française et coopérons en toute transparence avec les autorités compétentes.

S'ils reçoivent toute demande régulière d'un agent public relative à une enquête ou à une demande d'informations, nos employés sont invités à en informer le personnel compétent, qui en coordonnera le traitement.

Sodern s'engage à collaborer étroitement avec les autorités publiques et à les informer en permanence, y compris au niveau local, afin de toujours assurer que ses activités, notamment nucléaires, ne présentent strictement aucun danger pour les populations et l'environnement.

1.11. TRAITER LES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS EQUITABLEMENT

La contribution des fournisseurs constitue une part considérable de la valeur des produits de Sodern et joue donc un rôle majeur dans la satisfaction du client. Nous nous engageons à établir des relations équitables avec nos fournisseurs et sous-traitants, et à renforcer les relations avec eux pour atteindre des objectifs mutuellement bénéfiques. Cette volonté implique de promouvoir l'échange des meilleures pratiques et de partager les synergies le cas échéant.

Sodern veille à ce que les relations avec l'ensemble des fournisseurs soient gérées de manière équitable et conforme. Il est de notre devoir à tous de nous assurer que les différends avec les fournisseurs sont toujours résolus avec le plus grand professionnalisme, et que notre sélection de fournisseurs tient uniquement compte des intérêts de l'entreprise.

En nous engageant dans une stratégie d'achat responsable, notre but est d'établir des relations à long terme avec les meilleurs fournisseurs ayant adopté des principes d'intégrité du plus haut niveau. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils comprennent, partagent et se conforment à nos principes régissant l'éthique des affaires tels que présentés dans notre Charte Éthique des Achats. Les fournisseurs pourront avoir à apporter la preuve de l'application de ces principes, notamment en matière d'éthique des affaires, de lutte contre la corruption, de droits de l'Homme, de normes du travail et d'engagement environnemental.

1.12. MAINTENIR DES RELATIONS DE CONFIANCE AVEC NOS ACTIONNAIRES

Nous entretenons un dialogue ouvert avec nos actionnaires, et échangeons des informations sur nos activités et nos objectifs dans un esprit de transparence, tout en garantissant la confidentialité des données de nos clients et de nos échanges commerciaux.

1.13. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT, (ECO-EFFICACITE – DEVELOPPEMENT DURABLE)

Nous reconnaissons la responsabilité qui nous incombe envers la communauté mondiale de protéger l'environnement.

De nos activités neutroniques découlent des risques particuliers pour l'environnement. Aussi, nous nous engageons à prendre toutes les mesures nécessaires pour neutraliser pleinement ces risques spécifiques. Il est vital que nous respections strictement l'ensemble des règles et réglementations applicables en matière de sûreté nucléaire qui découlent de nos activités.

Nos collaborateurs sont informés qu'ils ont le devoir de signaler toute situation à risque ou tout incident, à la Personne en Charge de la Radioprotection.

Au-delà de ces risques particuliers, la question environnementale est prise en compte dans l'ensemble de nos décisions, afin d'assurer notre nature éco-efficace.

Ainsi, nos choix relatifs à la gestion des infrastructures, à la gestion des déchets, aux procédures de fabrication, et jusqu'à la gestion du papier, prennent en compte la dimension environnementale.

2. PROTÉGER LES ACTIFS ET LES INFORMATIONS

Il est de notre devoir de protéger les actifs corporels et incorporels de Sodern, de ses clients et de ses partenaires. Nous devons nous assurer qu'aucun de ces actifs n'est dérobé, endommagé, utilisé ou détruit de manière inappropriée. Nous devons par ailleurs être conscients de nos responsabilités lorsque nous accédons, utilisons, modifions, sauvegardons ou communiquons l'un des actifs de Sodern.

2.1. PROTÉGER LES ACTIFS

La protection de nos collaborateurs, biens, informations, compétences et savoir-faire est essentielle pour construire la confiance et maintenir notre compétitivité. Les informations et le savoir-faire constituent des atouts majeurs de Sodern, et nous les protégeons en conséquence.

Nous traitons tous les biens qui nous sont confiés de manière professionnelle, sûre, éthique, légale, productive et à des fins professionnelles.

L'accès aux informations confidentielles est strictement régulé sur la base du « besoin d'en connaître ». Ces informations ne peuvent être communiquées qu'à des collègues ou à des tiers officiellement habilités et qui les sollicitent à des fins professionnelles légitimes, ou lorsqu'elles sont requises par la loi.

Nous sommes invités à développer des solutions innovantes pour nos produits, services et modèles commerciaux. Nous nous assurons en permanence que nous sécurisons et protégeons la propriété intellectuelle de Sodern.

2.2. MAINTENIR L'EXACTITUDE DES DOCUMENTS DE GESTION

Nos clients, actionnaires et toutes autres parties prenantes, se fient à la précision et l'exactitude des informations contenues dans nos documents. Nous veillons donc à ce que les informations que nous communiquons soient précises, récentes, complètes, correctes et compréhensibles.

Lorsque nous établissons nos documents financiers, nous respectons les procédures de contrôle interne de Sodern et communiquons en toute transparence vis-à-vis des Commissaires aux Comptes. Nous nous abstenons de créer ou de participer à la création de documents susceptibles de tromper les lecteurs ou de masquer une quelconque activité illicite.

Nous sommes tenus de maintenir puis de détruire les documents conformément aux délais et aux procédures relatifs à la conservation des données. Pour toute question concernant la durée de conservation d'un document ou le mode de destruction approprié, il convient de s'adresser à un supérieur hiérarchique ou au service juridique.

2.3. PROTEGER LES INFORMATIONS DES TIERS

Nos clients, fournisseurs et autres partenaires nous confient souvent des informations exclusives et confidentielles concernant leurs activités. En tant que partenaire digne de confiance, nous devons traiter les informations des tiers conformément à leurs conditions de confidentialité et dans le strict respect de toutes les lois et réglementations applicables.

L'accès aux informations classées par les gouvernements exige des autorisations spécifiques en fonction de leur niveau de sensibilité. Tout échange ou toute transmission d'informations ou de matériel classifié doit être strictement conforme au processus de sécurité applicable. Tout incident ou utilisation abusive réelle ou présumée doit être signalée immédiatement à l'Officier de Sécurité.

2.4. NEGOCIER DES TITRES

Nous ne communiquons pas d'informations susceptibles d'influer sur la valeur du cours des actions de sa chaîne actionnariale de Sodern tant que celles-ci n'ont pas été communiquées au public.

Conformément aux lois régissant le délit d'initié, nous ne sommes pas autorisés à acheter ou céder des actions d'une société lorsque nous sommes en possession d'informations internes ou privilégiées sur ladite société. De même, nous ne communiquons pas d'informations internes ou privilégiées à des tiers, y compris à nos collègues, aux membres de notre famille et à nos amis.

2.5. GERER LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

La réputation de Sodern est un atout extrêmement important. Il est donc crucial de promouvoir et protéger notre image. Cet enjeu est d'autant plus important que notre image peut impacter celle de nos clients, partenaires et actionnaires. Nous devons garantir l'exactitude des informations que nous diffusons auprès du public.

Seules les personnes désignées peuvent répondre aux demandes d'informations formelles venant de l'extérieur, en particulier des médias.

Les employés de Sodern ne sont pas autorisés à communiquer des informations, ou à s'impliquer dans des activités de réseaux sociaux, pour le compte de Sodern. La participation de Sodern à des réseaux sociaux, et, plus généralement, la communication externe de Sodern est gérée par la Direction en charge de la communication.

3. ECOUTER NOS COLLABORATEURS

Nos relations de travail reposent sur le respect, l'honnêteté et la loyauté. Nous encourageons l'innovation et l'engagement des employés et sommes déterminés à maintenir des principes élevés en matière de qualité, de santé et de sécurité. Nous encourageons l'engagement continu et la responsabilisation des employés à tous les niveaux et favorisons un climat de confiance entre les équipes.

3.1. RESPECTER AUTRUI

Nous considérons que le respect total des droits des collaborateurs crée un environnement de travail collaboratif et de confiance propice à l'innovation, élément clé de notre compétitivité.

Nous respectons la dignité et la vie privée de chaque collaborateur. Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement sur le lieu de travail, qu'il soit de nature physique, visuelle ou verbale.

3.2. ENCOURAGER NOS TALENTS

En plaçant l'excellence au centre de nos préoccupations, nous visons à attirer et fidéliser les meilleurs talents. Nous encourageons l'engagement continu des collaborateurs à tous les niveaux de la société.

Le recrutement et l'avancement professionnel de nos collaborateurs reposent sur leur potentiel, leurs performances, leur comportement et leur volonté de travailler.

3.3. PROMOUVOIR LA DIVERSITE

Nous considérons la diversité culturelle comme l'un de nos plus grands atouts. Nous ne tolérons aucune forme de discrimination relative à la diversité d'origines : genres, religions, opinions politiques, orientations sexuelles, origines sociales, âges, caractères physiques et mentaux...

3.4. ENCOURAGER UN DIALOGUE OUVERT

Nous encourageons un dialogue ouvert fondé sur la confiance avec nos collaborateurs. Nos collaborateurs sont vivement encouragés à communiquer ouvertement, à discuter et à exprimer toutes questions ou préoccupations, tandis que leurs responsables hiérarchiques sont encouragés à être à l'écoute et à faire preuve de réactivité.

Nous sommes déterminés à protéger les lanceurs d'alerte. Aucune forme de représailles ou tentative de représailles, directe ou indirecte, à l'encontre d'un collaborateur qui s'exprime de bonne foi, n'est tolérée.

3.5. ASSURER L'HYGIENE ET LA SECURITE SUR LE LIEU DE TRAVAIL

La santé et la sécurité de nos employés sont de la plus grande importance pour nous. Nous nous engageons donc à respecter les normes en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail et dans le cadre de toutes nos activités.

3.6. PROTEGER LES DONNEES PERSONNELLES

Sodern est amené à recueillir, traiter et utiliser les données personnelles de ses collaborateurs et partenaires pour mener à bien ses activités opérationnelles. Dans ce cadre, nous sommes tenus de nous conformer à toutes les obligations qui nous incombent concernant le recueil, le traitement et l'utilisation des données personnelles. Nous respectons et protégeons la vie privée de nos collaborateurs, clients, fournisseurs et partenaires.